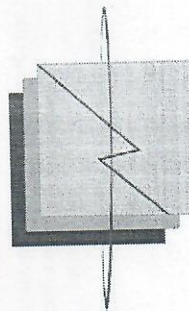


REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES



ANSD

Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

ENQUETE DE SUIVI DE LA PAUVRETE AU SENEGAL (ESPS_II, 2011)

CONFIDENTIEL : LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT SONT CONFIDENTIELLES ET NE POURRONT EN AUCUN CAS ETRE UTILISEES A DES FINS DE POURSUITE JUDICIAIRE, DE CONTROLE FISCAL OU DE REPRESSION ECONOMIQUE. TOUT DEFAUT DE REPONSE OU TOUTE FAUSSE DECLARATION SERA PUNI CONFORMEMENT A LA LOI N° 2004/21 DU 21 JUILLET 2004 RELATIVE AUX OBLIGATIONS ET SECRET EN MATIERE DE STATISTIQUE.

MAI- AOUT 2011

ENQUETE DE SUIVI DE LA PAUVRETE AU SENEGAL

SAR	ABOUBACAR	Enquêteur Informaticien	4 mois 15 jours
SECK	MOMAR TALLA	Chef d'équipe	4 mois 15 jours
SENE	SEYNI DIAGNE	Enquêteur Informaticien	4 mois 15 jours
SEYE	AMY	Enquêteur simple	4 mois 15 jours
SEYE	CHEIKH TOURADE	Enquêteur simple	4 mois 15 jours
SEYE	KHADIM	Enquêteur simple	4 mois 15 jours
SIBY	ALIOU	Chef d'équipe	4 mois 15 jours
SOUARE	DAOUDA	Enquêteur simple	4 mois 15 jours
SOW	ARONA	Enquêteur simple	4 mois 15 jours
SOW	COUMBA	Enquêteur simple	4 mois 15 jours
SOW	OUMOU	Enquêteur simple	4 mois 15 jours
SOW	OUSMANE	Enquêteur Informaticien	4 mois 15 jours
SY	ARFANG FODE	Chef d'équipe	4 mois 15 jours
SY	OUSMANE	Chef d'équipe	4 mois 15 jours
TALL	MARIAME	Chef d'équipe	4 mois 15 jours
TAMBADOU	BINTOU	Chef d'équipe	4 mois 15 jours
THIAM	ADJIA MAME ROKHAYA	Enquêteur Informaticien	4 mois 15 jours
THIAM	HAMET	Enquêteur Informaticien	4 mois 15 jours
THIAM	PENDA	Chef d'équipe	4 mois 15 jours
THIONGANE	MAME YACINE	Chef d'équipe	4 mois 15 jours
THIONGANE	MOMAR ALY	Enquêteur Informaticien	4 mois 15 jours
THIOUNE	PAPE MEISSA	Enquêteur Informaticien	4 mois 15 jours
TOBOSSI	CAMILLE ADOLPHE	Enquêteur Informaticien	4 mois 15 jours
TOURE	BASSIROU	Chef d'équipe	4 mois 15 jours
TOURE	FATOU BINTOU	Enquêteur simple	4 mois 15 jours
TOURE	MAODO MALICK	Enquêteur simple	4 mois 15 jours
TOURE	MOR	Chef d'équipe	4 mois 15 jours
TOURE	PAPE ALY	Enquêteur simple	4 mois 15 jours
YEHOUENOU	BAKARY	Enquêteur Informaticien	4 mois 15 jours

DIOP	ABDOUL KHADRE DJEYLANY	Enquêteur Informaticien	4 mois 15 jours
DIOP	ABDOULAYE	Enquêteur simple	4 mois 15 jours
DIOP	KHADY	Chef d'équipe	4 mois 15 jours
DIOP	MAME DIARRA BOUSSO	Chef d'équipe	4 mois 15 jours
DIOP	MBAYE	Enquêteur simple	4 mois 15 jours
DIOP	MOUSSA	Enquêteur simple	4 mois 15 jours
DIOUF	ALIOU	Chef d'équipe	4 mois 15 jours
DIOUF	EL HADJI MANSOUR	Chef d'équipe	4 mois 15 jours
DIOUF	TABASKY	Chef d'équipe	4 mois 15 jours
DIOUF	THIERNO ARONA	Enquêteur Informaticien	4 mois 15 jours
DRAME	AMINATA	Chef d'équipe	4 mois 15 jours
FALL	AÏSSATOU	Enquêteur Informaticien	4 mois 15 jours
FALL	AMADOU	Enquêteur Informaticien	4 mois 15 jours
FALL	AMINATA	Chef d'équipe	4 mois 15 jours
FALL	DIADIE	Enquêteur simple	4 mois 15 jours
FALL	KHADIM	Enquêteur simple	4 mois 15 jours
FALL	LAMINE CODOU	Enquêteur Informaticien	4 mois 15 jours
FALL	NDEYE THIARA	Enquêteur Informaticien	4 mois 15 jours
FALL	PAPA ALI	Enquêteur Informaticien	4 mois 15 jours
FALL	PAPA MAMADOU BALL	Chef d'équipe	4 mois 15 jours
FAYE	ADAMA NDIOM	Enquêteur simple	4 mois 15 jours
FAYE	ALIOUNE	Enquêteur simple	4 mois 15 jours
FAYE	KHADIDIATOU BA	Chef d'équipe	4 mois 15 jours
GASSAMA	ISSA	Enquêteur Informaticien	4 mois 15 jours
GASSAMA	MAGATTE	Enquêteur Informaticien	4 mois 15 jours
GAYE	DJIBRIL	Enquêteur simple	4 mois 15 jours
GNING	MOUSSA	Chef d'équipe	4 mois 15 jours
GUEYE	AMINATA	Enquêteur simple	4 mois 15 jours
GUEYE	PAPA SARR	Enquêteur simple	4 mois 15 jours
JANTEY	AMADOU LAMINE	Enquêteur simple	4 mois 15 jours
KANDJI	MOR	Enquêteur simple	4 mois 15 jours
KANOUE	NAFY	Chef d'équipe	4 mois 15 jours
KEBE	CLAIRE ARAME	Enquêteur simple	4 mois 15 jours
KHOULE	FATOU	Enquêteur simple	4 mois 15 jours
KONE	PEINDA	Enquêteur simple	4 mois 15 jours
KOUYATE	ROKIA	Enquêteur simple	4 mois 15 jours
LAM	MOHAMADOU	Chef d'équipe	4 mois 15 jours
LO	BABACAR	Enquêteur simple	4 mois 15 jours
LO	MOMAR SEYNI	Chef d'équipe	4 mois 15 jours
LO	SOPHIE	Enquêteur simple	4 mois 15 jours
MANTA	OSWALD ROBERT BAGNOTHEIN	Enquêteur simple	4 mois 15 jours

CONCLUSION

Composé de douze chapitres, le présent rapport fournit des indicateurs sur la pauvreté monétaire, l'éducation, la santé, l'emploi, le patrimoine, la consommation des ménages et a permis de renseigner sur les perceptions qu'ont les ménages sénégalais de la pauvreté, de la gouvernance et des solutions qu'ils préconisent pour sortir du dénuement.

Si l'on en juge par l'évolution des indicateurs de pauvreté, globalement le niveau de vie des ménages sénégalais ne s'est significativement amélioré au cours des cinq dernières années. En effet, la pauvreté est passée de 48,3% en 2005-06 à 46,7% en 2010-2011. Par ailleurs, de fortes différences dans les niveaux de pauvreté sont aussi observées selon les caractéristiques des ménages, le genre du chef de ménage, le niveau d'éducation et le type d'emploi ou d'occupation exercé.

Les disparités entre les pauvres et les non pauvres restent importantes si l'on s'en tient à l'analyse par les quintiles de dépenses. En effet, l'ESPS-II montre qu'au niveau national, les 20% les plus riches ont effectué 37,4% des dépenses totales de consommation tandis que les 20% les plus pauvres n'ont disposé que de 6,6% alors qu'en 2005-06, l'ESPS-I avait trouvé que les 20% les plus riches avait effectué 40% de l'ensemble des dépenses des ménages contre 8,2% pour les 20% les plus pauvres.

Il est important de souligner que la masse d'informations collectées à travers l'enquête, ne peut être analysée de manière exhaustive dans ce rapport qui reste un rapport descriptif des principales thématiques de l'enquête.

Ce faisant, il serait souhaitable d'envisager, des rapports régionaux qui mettront l'accent sur les particularités régionales. Aussi, en rapport avec la communauté académique, les responsables des programmes et projets de lutte contre la pauvreté, la société civile et les principaux utilisateurs, des thèmes d'analyse approfondie pourront faire l'objet d'analyses spécifiques.

Tableau 12. 2. Solutions de court terme adoptées par les populations pour faire face aux problèmes environnementaux

Solutions	Dakar	Autres villes	Rural	Total
Prier pour ce problème	27,0	25,6	76,9	49,4
Vendre son bétail	0,9	2,8	34,2	16,3
Vendre d'autres biens, équipements autre que le bétail	1,2	2,2	7,3	4,2
Déménager tout ou une partie du ménage dans une autre localité du Sénégal	2,2	1,7	8,7	5,1
Faire migrer un membre du ménage à l'étranger	0,8	1,6	5,9	3,3
Emprunter de l'argent	6,8	7,9	33,0	19,1

Source: ESPS-II 2010-2011, ANSD, Dakar, Sénégal

A long terme

Dans une optique plus durable, les solutions proposées sont très peu adaptées au milieu urbain. Partant de l'exemple de Dakar, on se rend compte, qu'en général, moins d'1% des personnes adopte les solutions présentées.

A l'inverse, dans le monde rural, la tendance est à la diversification des cultures et une modification des méthodes de cultures notamment par un usage plus important des engrais, le nivellement de la terre avant les cultures et la modification de la période de semis.

Près de 20% adoptent d'autres variétés, tandis que près de 23% choisissent de s'investir dans des activités rémunératrices autres que l'agriculture ou l'élevage. Cette dernière solution est également adoptée par près de 6% de la population des autres villes.

Tableau 12-3. Stratégies de long terme adoptées par les populations selon le milieu de résidence pour faire face aux problèmes environnementaux

Solutions adoptées	Dakar	Autres villes	Rural	Total
Changer la période de semis	0,2	2,1	16,8	8,1
Varier les cultures	0,5	3,5	39,7	18,9
Adopter d'autres variétés	0,4	2,3	20,3	9,8
Améliorer l'approvisionnement en eau	0,3	1,4	11,5	5,6
Accroître l'utilisation d'engrais	0,6	2,8	24,6	11,9
Terrasser (niveler) la terre avant les cultures	0,4	2,7	20,0	9,8
Utiliser plus d'équipements, de machines agricoles	0,1	1,7	17,4	8,3
Améliorer l'approvisionnement en aliments pour bétail	0,9	1,8	15,9	7,9
S'investir plus dans des activités rémunératrices autres que l'agriculture ou l'élevage	1,7	5,9	22,9	12,1

Source: ESPS -II 2010-2011, ANSD, Dakar, Sénégal

humaine, qu'il s'agisse par exemple de l'exploitation forestière, de la pollution voire de la gestion de l'environnement.

Dakar et les autres villes qui sont par ailleurs moins défavorisés par rapport aux zones rurales ne souffrent pas des mêmes préoccupations. Cela se reflète sur les facteurs cités. L'importance de la religion dans la vie des individus, quel que soit le milieu de résidence, pourrait expliquer ce fatalisme, associant tout événement survenant dans leur vie à la volonté divine.

Tableau 12.2. Principales raisons des changements constatés selon le milieu de résidence

Principales raisons du changement climatique	Dakar	Autres villes	Rural	Total
Première raison				
Feux de brousse	6,4	9,7	25,8	16,1
Exploitation forestière	7,8	14,9	16,5	13,3
Utilisation du bois pour la cuisine	2,5	8,2	9,8	7,0
Exode rural	18,9	10,3	5,5	11,0
pollution de l'air du fait des activités industrielles	15,8	12,5	2,9	9,2
Faible/mauvaise planification	9,9	4,8	2,9	5,6
Faible/mauvaise gestion de l'environnement	11,5	11,3	5,9	8,8
Volonté de Dieu	27,2	28,2	30,6	29,0
2ème raison				
Feux de brousse	3,1	4,0	12,1	7,5
Exploitation forestière	5,5	14,6	27,2	17,4
Utilisation du bois pour la cuisine	5,3	12,1	13,7	10,6
Exode rural	16,3	10,1	8,2	11,3
pollution de l'air du fait des activités industrielles	17,9	12,6	3,3	10,1
Faible/mauvaise planification	19,6	16,1	8,2	13,6
Faible/mauvaise gestion de l'environnement	18,9	16,2	13,4	15,8
Volonté de Dieu	13,4	14,2	13,9	13,8
3ème raison				
Feux de brousse	2,5	2,9	6,7	4,5
Exploitation forestière	3,3	6,8	13,0	8,5
Utilisation du bois pour la cuisine	3,2	10,8	15,2	10,3
Exode rural	14,6	8,1	9,3	10,8
pollution de l'air du fait des activités industrielles	16,7	8,6	4,0	9,2
Faible/mauvaise planification	13,8	11,8	11,5	12,3
Faible/mauvaise gestion de l'environnement	22,7	28,2	20,1	22,6
Volonté de Dieu	23,2	22,7	20,2	21,7

Source: ESPS –II 2010-2011, ANSD, Sénégal

Chapitre 12: CHANGEMENTS CLIMATIQUES, CHOCS ET STRATEGIES D'ADAPTATION

Cheikh T. NDIAYE & Ndèye Binta DIEME

En matière de changements climatiques, il est souvent attendu quatre grandes modifications climatiques pour l'Afrique de l'Ouest : augmentation des températures; plus grande variabilité de la pluviométrie ; élévation du niveau de la mer ; et accélération des événements extrêmes (UCW, 2011). Un changement climatique se traduit donc par une modification durable du climat global de la Terre ou de ses divers climats régionaux. Ces changements peuvent être dus à des processus intrinsèques à la Terre, à des influences extérieures ou, plus récemment, aux activités humaines. Quelle que soit l'origine, il met les populations dans des situations de vulnérabilité, en ce sens qu'il peut avoir un impact sur les secteurs sensibles aux aléas du climat, notamment l'agriculture. Ces effets peuvent se traduire par une aggravation des situations de pauvreté en l'absence de mécanismes de protection sociale adéquats. Il constitue ainsi une grave menace, non seulement sur l'environnement mais aussi et surtout sur le développement social et la réduction de la pauvreté.

Avec la deuxième enquête de suivi de la pauvreté au Sénégal (ESPS-II, 2011), on dispose d'un volet relatif à la perception des effets du climat sur la vie des individus. Ce chapitre vise par conséquent à présenter les principaux résultats liés à ce phénomène. La première partie est consacrée aux changements climatiques. La deuxième partie traite des principaux chocs subis par le ménage au cours de ces dernières années. Par choc on entend un changement brusque survenu dans la vie du ménage ou des individus.

12.1.Perceptions des changements de l'environnement

12.1.1. Changements observés

La question relative aux changements survenus dans les localités au cours des cinq dernières années permet d'avoir une idée de la perception des populations des effets du climat sur leur environnement, leur milieu de vie. Elle a ainsi permis de constater que, à quelques exceptions près, le milieu urbain est très peu affecté par les changements climatiques. Les plus faibles proportions de personnes ayant perçu des changements au cours des cinq dernières années concernent la baisse de la production halieutique et l'augmentation de la pollution de l'air. Ces problèmes semblent toutefois bien plus ressentis à Dakar que dans les autres villes du pays.

C'est en milieu rural qu'il est perçu le plus grand nombre de changements. En effet, la pollution de l'air, la baisse de la production halieutique et, dans une moindre mesure, l'avancée de la mer y sont certes moins ressentis, toutefois la recrudescence des insectes nuisibles sur les plantes, des maladies sur les animaux ainsi que la faible fertilité des sols sont les principaux problèmes évoqués. Plus de 70% des personnes estiment que leur localité est affectée dont au moins les 10% de manière très importante. La déforestation, une production agricole plus erratique, l'aridité et l'érosion des sols sont également évoquées dans plus de 60% des cas. Un peu plus de 50% évoquent les feux de brousse. Il semblerait donc que les principaux changements perçus par les populations concernent principalement l'agriculture et

Une analyse comparative avec les résultats de l'ESPS-I (2005/06) montre que ce sont les mêmes moyens de lutte contre la pauvreté dans la communauté qui étaient avancés le plus souvent.

Les revenus d'activités restent le meilleur moyen de lutte contre la pauvreté dans la communauté quel que soit le milieu de résidence. En effet, au niveau national 42,8% des ménages estiment que le meilleur moyen de lutte contre la pauvreté dans leur communauté réside dans le développement d'activités génératrices de revenus. Ensuite vient la baisse des prix à la consommation qui est citée par 22,5% des ménages sénégalais comme meilleur moyen de lutte contre la pauvreté dans leur communauté. L'analyse selon le milieu montre cependant que c'est en milieu urbain que la baisse des prix à la consommation est considérée comme la seconde meilleure stratégie de lutte contre la pauvreté dans la communauté car en milieu rural seuls 11,4% des ménages ont le même jugement alors qu'ils sont 18,7% à considérer que la deuxième meilleure stratégie de lutte reste l'appui technique et financier à la communauté.

Le développement des services sociaux de base est considéré en outre comme quatrième meilleur moyen de lutte contre la pauvreté dans la communauté au niveau national. Par contre, il est considéré comme troisième meilleur moyen de lutte contre la pauvreté dans la communauté en milieu rural devant la baisse des prix à la consommation qui est citée en quatrième position.

Tableau 11.10 : Identification (%) du meilleur moyen de lutte contre la pauvreté dans la communauté selon la strate

Meilleur moyen de lutter contre la pauvreté dans la communauté	Strate			Ensemble
	Dakar	Autres villes	Rural	
Développer les activités génératrices de revenus	48,0	45,4	37,8	42,8
Développer les services sociaux de base	3,8	4,5	13,3	8,2
Aider la population à s'organiser et l'encadrer	3,0	3,3	3,4	3,2
Fournir à la communauté un appui matériel et financier	2,8	4,8	18,7	10,4
Eduquer et former les populations	2,9	3,4	2,9	3,0
Désenclaver la communauté	0,2	0,5	3,1	1,6
Promouvoir la justice sociale	0,5	0,4	0,4	0,5
Faciliter l'accès au crédit aux petites entreprises	1,5	1,5	1,2	1,4
Améliorer l'accès aux marchés agricoles	0,1	0,3	3,0	1,5
Faciliter l'accès à la terre pour les plus démunis	0,2	0,5	1,0	0,6
Faciliter l'accès au logement	3,0	1,5	0,5	1,6
Assurer la sécurité des biens et des personnes	0,8	0,6	0,8	0,8
Baisser les prix à la consommation	32,1	31,3	11,4	22,5
Autres	1,0	1,9	2,6	1,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: ESPS –II 2010-2011, ANSD, Dakar, Sénégal.

En s'intéressant aux secteurs jugés prioritaires pour les interventions de l'Etat dans l'amélioration des conditions de vie des populations, les résultats montrent, que pour les ménages, les interventions de l'Etat devraient se concentrer sur l'emploi des jeunes pour lequel 36,9% des ménages estiment qu'il est le premier secteur prioritaire. Ensuite viennent

Tableau 11.7 : Niveau d'appréciation (%) de la corruption et des détournements de deniers publics des ménages selon la strate

Appréciation de la corruption et des détournements de deniers publics	Strate			Ensemble
	Dakar	Autres villes	Rural	
Ont augmenté	92,7	79,7	67,4	78,2
Ont diminué	3,1	8,9	11,7	8,3
Sont restés au même niveau	4,2	11,4	21,0	13,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: ESPS -II, ANSD, Dakar, Sénégal.

11.2.2. Evaluation du niveau de corruption selon le service

Le niveau de corruption selon le service a été déterminé par le nombre de fois où un agent du service en question a demandé au ménage un paiement non officiel au cours des douze (12) derniers mois. Il ressort de l'analyse des paiements non officiels effectués que les services les plus concernés sont les douanes (1561 cas), les taxes et impôts (1313 cas) et l'état civil (1262 cas).

Tableau 11.8 : Répartition des paiements non officiels reçus selon le service

Service	Nombre de fois où un paiement non officiel est perçu au cours des 12 derniers mois
Douanes	1561
Taxes et Impôts	1313
Justice/Tribunaux	496
Postaux	0
Télécommunications (téléphonie)	0
Fourniture d'eau	0
Assainissement	94
Santé	344
Education	53
Police des mœurs et de stupéfiants	334
Police routière	317
Passation des marchés publics	350
Electricité	10
Etat civil	1262

Source: ESPS -II 2010-2011, ANSD, Dakar, Sénégal.

11.3. Priorités et solutions proposées par les ménages sénégalais

Les priorités de la communauté ainsi que les meilleurs moyens de lutte contre la pauvreté et d'amélioration des conditions de vie selon les ménages sont évalués par l'ESPS-II. Par ailleurs, l'élaboration des politiques et programmes nécessite de plus en plus la participation des populations bénéficiaires. De ce fait, leur diagnostic ainsi que les solutions proposées peuvent être d'un apport considérable pour la réussite de ces politiques et programmes. C'est dans cette optique qu'un module portant sur l'identification des priorités de la communauté et les solutions proposées pour l'amélioration des conditions de vie a été développé pour cette enquête.

Pauvreté subjective des ménages sénégalais

L'ESPS-II a estimé la pauvreté subjective en demandant aux ménages de se déterminer par rapport à leur catégorie d'appartenance compte tenu de leur niveau de richesse. Les résultats montrent que 48,6% des ménages s'estiment pauvres. Les taux de pauvreté subjective et monétaire ne s'écartent pas trop et sont dans les mêmes intervalles de confiance ; le taux de pauvreté monétaire étant estimé à 46,7%.

Par contre à Dakar et dans les autres villes, on note un écart réel entre les taux de pauvreté subjective et monétaire. En effet, à Dakar les taux de pauvreté subjective et monétaire sont respectivement de 35,4% et 26,2% alors pour les autres ils sont respectivement de 48,7% et 41,3%. En 2005/06, l'ESPS-I avait estimé le taux de pauvreté subjective à 52,2%. En terme absolu, on note ainsi une légère baisse du niveau de pauvreté subjective entre l'ESPS-I et l'ESPS-II.

Tableau 11.4 : Niveau d'appréciation (%) de la catégorie d'appartenance du ménage selon la strate

catégorie d'appartenance du ménage	Strate			Ensemble
	Dakar	Autres villes	Rural	
très riche	0,2	0,1	0,2	0,2
un peu riche	3,3	2,9	2,6	2,9
moyenne	61,1	48,3	38,8	48,4
un peu pauvre	25,2	30,4	34,9	30,7
très pauvre	10,2	18,3	23,6	17,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: ESPS -II, ANSD, Dakar, Sénégal.

Evolution attendue du niveau de pauvreté dans les 5 prochaines années

La perception des ménages sur le niveau attendu de pauvreté dans leur communauté au cours les cinq prochaines années permet d'avoir une appréciation du degré d'optimisme compte tenu des tendances notées dans la mise en œuvre des politiques et programmes et de leur niveau de bien-être.

Au niveau national, les ménages estiment que dans les cinq prochaines années la pauvreté va augmenter dans leur communauté. En effet, 37,4% des ménages pensent que la pauvreté va augmenter dans leur communauté alors que 34,2% prédisent une baisse. Le pessimisme est noté en milieu urbain et notamment à Dakar où la moitié (50,0%) des ménages prédit une augmentation de la pauvreté dans leur communauté avec un solde de 32,2 points de pourcentage entre les opinions sur une augmentation de la pauvreté dans la communauté et celles sur une baisse. En milieu rural, 47,5% des ménages pensent que la pauvreté va baisser dans les cinq prochaines années dans leur communauté contre 25,5% qui estiment qu'elle va augmenter. Il convient de signaler que 22,2% des ménages ne se sont pas prononcés quant à l'évolution de la pauvreté dans leur communauté dans les cinq prochaines années.

Tableau 11.1: Niveau d'appréciation (%) de la situation économique du ménage comparée à celle d'il y a un an selon la strate

Situation économique du ménage par rapport à il y a un an	Strate			Ensemble
	Dakar	Autres villes	Rural	
Beaucoup plus mauvaise	21,4	17,0	11,1	15,8
Un peu plus mauvaise	37,8	36,8	37,5	37,5
Identique	25,2	28,0	23,5	25,0
Un peu meilleure	13,6	16,6	26,4	20,0
Beaucoup mieux	1,4	1,3	1,4	1,4
NSP	0,6	0,3	0,1	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: ESPS –II 2010-2011, ANSD, Dakar, Sénégal.

Le jugement des ménages sur leur propre situation économique diffère sensiblement de celle qu'ils portent sur la communauté notamment en milieu urbain même si le nombre de ménages n'ayant pas un avis sur la situation de la communauté représente 3,3% dans l'ensemble, 6,1% à Dakar, 3,1% dans les autres villes et 1,4% en milieu rural.

A Dakar, 71,8% (Beaucoup plus mauvaise : 27,0% ; un peu plus mauvaise : 44,8%) des ménages pensent la situation économique de leur communauté s'est dégradée par rapport à celle d'il y a un an alors que 59,2% des ménages avaient le même avis sur leur propre situation économique. Dans les autres villes, la proportion des ménages qui pensent que la situation économique de leur communauté et de leur propre ménage s'est dégradée par rapport à celle d'il y a un an est respectivement 61,1% et 53,8%. La situation économique de la communauté s'est donc plus dégradée que celle des ménages en milieu urbain notamment à Dakar selon les perceptions des ménages.

En milieu rural, les perceptions de la situation économique du ménage et de la communauté évoluent pratiquement dans les mêmes proportions puisque plus d'un ménage sur deux la juge mauvaise (Beaucoup plus mauvaise : 11,0% ; un peu plus mauvaise : 39,5%). Ce qui laisse penser à un sentiment partagé quel que soit le lieu de résidence.

Tableau 11.2 : Niveau d'appréciation (%) de la situation économique de la communauté comparée à celle d'il y a un an selon la strate

Situation économique de la communauté par rapport à il y a un an	Strate			Ensemble
	Dakar	Autres villes	Rural	
Beaucoup plus mauvaise	27,0	20,1	11,0	18,3
un peu plus mauvaise	44,8	41,0	39,5	41,6
Identique	16,4	24,5	23,7	21,4
Un peu meilleure	5,2	10,7	23,8	14,8
beaucoup mieux	0,6	0,5	0,6	0,6
NSP	6,1	3,1	1,4	3,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: ESPS –II 2010-2011, ANSD, Dakar, Sénégal.

développement, contribuerait à réduire les inégalités entre les individus, et par la même les vols et agressions.

Document de travail

10.3.3. Lieu d'agression

Quelle que soit la victime considérée, on note que l'essentiel des agressions sont subies au sein même du domicile, ce qui tend à confirmer l'idée précédemment émise selon laquelle l'essentiel des pertes font suite à des vols. En effet que l'on se situe en ville ou en milieu rural, les agressions subies dans son propre domicile représentent plus de 50% des cas. Les fréquences les plus fortes s'observent en milieu urbain, en particulier dans les autres villes.

Toutefois, les agressions dans les transports publics sont plus fréquentes à Dakar tandis que celles ayant lieu en pleine rue s'observent le plus souvent en milieu rural. Malgré tout, leur fréquence est loin d'égaler celles des agressions ayant lieu au domicile des différentes victimes quel que soit le milieu de résidence.

Tableau 10.5. Proportions de personnes ayant subi une agression/vol selon le milieu de résidence et le lieu de l'agression/vol

Lieu d'agression/ vol	Dakar urbain	Autres villes	Rural	Total
Première victime				
dans la rue	1,6	5,1	16,6	9,0
dans le transport public	9,8	3,2	2,2	5,3
dans un lieu public	11,9	4,8	8,8	9,4
dans son propre domicile	72,7	79,3	50,0	63,4
dans un autre endroit	3,9	7,6	22,4	12,9
Deuxième victime				
dans la rue	5,9	0,8	25,0	12,7
dans le transport public	15,9	0,0	1,2	8,2
dans un lieu public	3,0	1,4	5,6	3,8
dans son propre domicile	73,9	96,7	49,8	67,3
dans un autre endroit	1,3	1,1	18,4	7,9
Troisième victime				
dans la rue	1,7	10,9	17,6	9,4
dans le transport public	26,5	0,0	2,8	14,5
dans un lieu public	4,0	2,4	6,6	5,2
dans son propre domicile	66,0	86,7	49,3	59,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

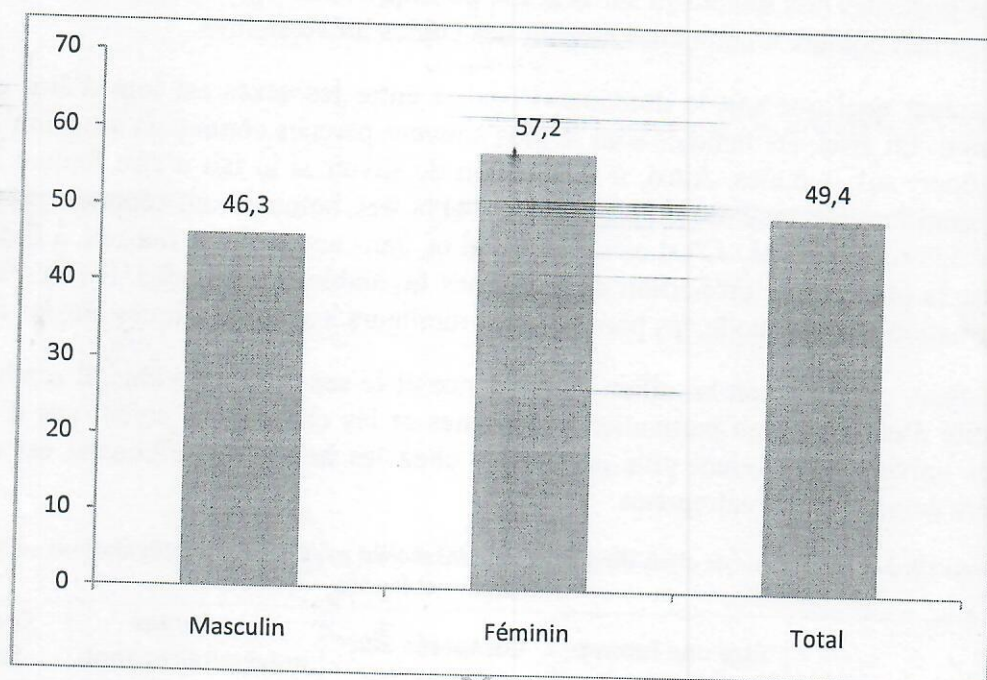
Source: ESPS –II 2010-2011, ANSD, Sénégal.

10.3.4. Signalement de l'agression

A la suite d'une agression, il est très souvent conseillé de se rapprocher des structures mises en place par la société pour protéger ou défendre les populations. Toutefois au Sénégal, comme le montre les graphiques ci-dessous, cela ne se fait pas systématiquement. En effet, les victimes font très souvent appel au voisinage ou à d'autres structures plutôt que de saisir directement la police ou les instances traditionnelles. Comme on peut le constater, quel que soit le milieu de résidence, la police se situe à la troisième position parmi les instances auxquelles les agressions sont signalées. Elle est privilégiée par rapport aux autorités traditionnelles et aux associations locales (quartier ou village).

chefs de ménage interrogés considèrent que leur localité est peu sûre, 57,2% des femmes sont concernées contre 46,3% des hommes. Toutefois cette insécurité est bien plus perceptible en milieu urbain, en particulier à Dakar où seulement 27% des chefs de ménages interviewés font confiance à leur voisinage.

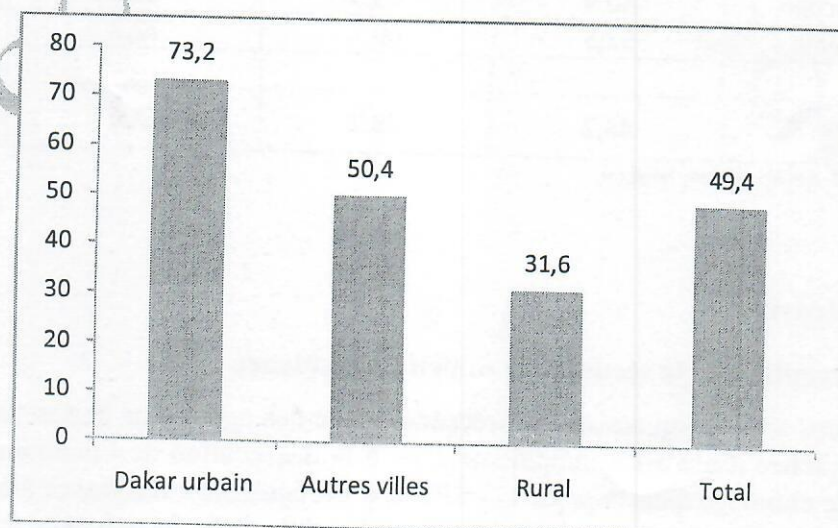
Graphique 10. 3. Proportion de chefs de ménage qui ne sentent pas en sécurité dans leur localité selon le sexe



Source: ESPS -II, ANSD, Dakar, Sénégal.

Selon le milieu de résidence, le sentiment d'insécurité est beaucoup plus accentué dans Dakar urbain. En effet, la très grande majorité des chefs de ménages qui y vivent (73,2%) ne sentent pas en sécurité, comparativement à 50,8% dans les autres centres urbains et 31,6% en monde rural.

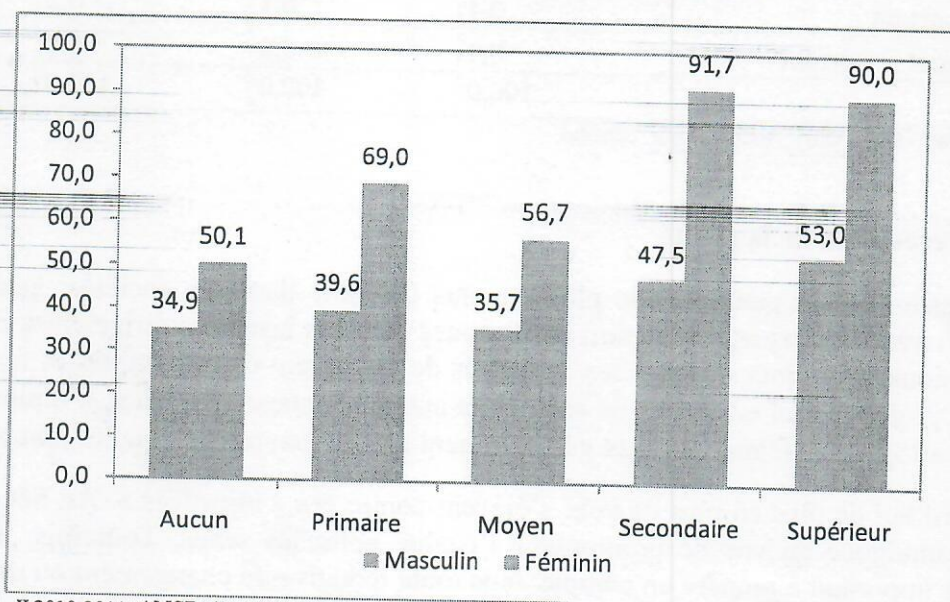
Graphique 10. 4. Proportion de chefs de ménage qui ne sentent pas en sécurité dans leur localité selon le milieu de résidence



Source: ESPS -II, ANSD, Dakar, Sénégal.

Toutefois, quel que soit le sexe, l'absence d'instruction semble favoriser les disparités sur ce point.

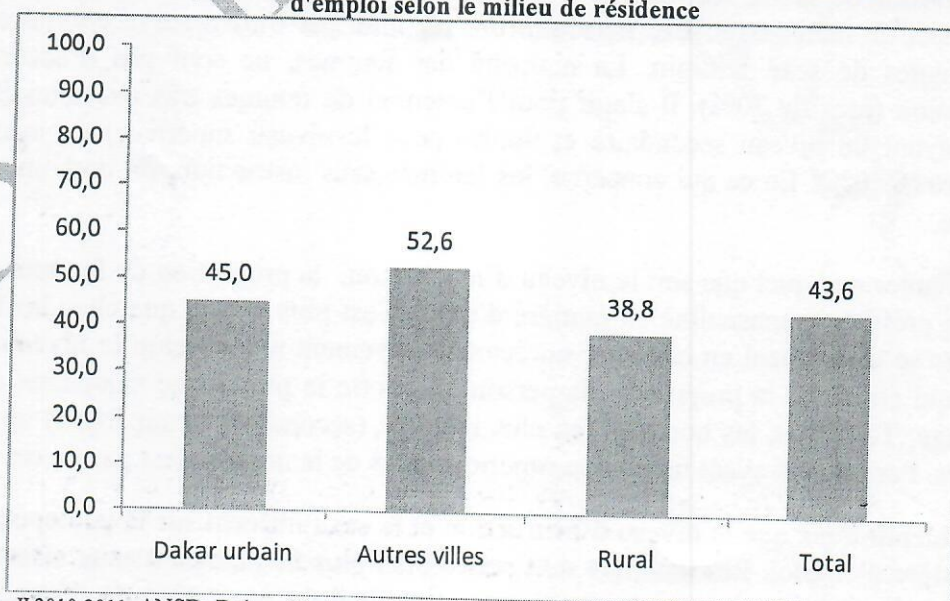
Graphique 10.1. Proportion de chefs de ménage réfractaires à la préférence masculine en matière d'emploi selon le niveau d'instruction et le sexe



Source: ESPS –II 2010-2011, ANSD, Dakar, Sénégal.

Le milieu de résidence semble avoir une faible incidence sur l'opinion des individus en ce qui concerne la parité en matière d'emploi. En effet, malgré un écart assez faible, Dakar et les autres villes concentrent les plus fortes proportions de personnes réfractaires à cette préférence masculine en cas de pénurie d'emplois. Toutefois, cette proportion est bien plus forte dans les autres villes qu'à Dakar.

Graphique 10.2. Proportion de chefs de ménage réfractaires à la préférence masculine en matière d'emploi selon le milieu de résidence



Source: ESPS –II 2010-2011, ANSD, Dakar, Sénégal.

Tableau 10.2. Répartition des chefs de ménage selon la fréquence de la pratique religieuse et le milieu de résidence

Fréquence pratique religieuse	Dakar urbain	Autres villes	Rural	Total
tous les offices, tous les jours	17,2	26,2	44,6	31,8
quelques offices, tous les jours	10,6	13,8	11,6	11,7
plus d'une fois par semaine	7,8	9,1	9,2	8,7
une fois par semaine	15,3	18,9	14,5	15,7
une fois par mois	3,1	1,2	1,4	1,9
seulement lors des fêtes	9,0	10,3	4,7	7,3
une fois par an	4,2	3,7	1,5	2,8
occasionnellement, mais souvent	17,1	12,4	8,9	12,4
pratiquement jamais	15,7	4,4	3,5	7,8
Total	100	100	100	100

Source: ESPS -II, ANSD, Dakar, Sénégal.

10.1.3. Religion et vie quotidienne

L'essentiel de la population sénégalaise se réclame d'une religion, généralement l'islam. De sorte que l'on constate effectivement la quasi-inexistence de personnes sans religion ou athée au sein de la population. En effet, même lorsque la pratique religieuse n'est pas assidue, la foi religieuse et Dieu occupent une place très importante dans la vie des chefs de ménage. Ainsi, quel que soit le sexe du chef de ménage ou son milieu de résidence, on s'aperçoit que pratiquement tous estiment que la religion et Dieu sont importants dans leur vie voire très importants dans plus de 90% des cas.

Or nous avons pu constater plus haut, qu'en fonction de la religion, près du tiers des chefs de ménage ne sont pas assidus dans les offices religieux. Ce fait met en relief un certain paradoxe, non comparable toutefois, à ce que l'on observe en occident, puisque l'appartenance à une religion n'est certes pas suivie d'une pratique régulière, il n'en demeure pas moins un certain attachement à la divinité et à la religion. Cela d'autant plus que, quel que soient le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage, moins de 2% des individus interrogés estiment que la foi religieuse ne fait pas partie des qualités qu'un parent doit inculquer à ses enfants.

Tableau 10. 2. Répartition des chefs de ménage selon la place de la religion dans leur et le milieu de résidence

Place de la religion	Dakar urbain	Autres villes	Rural	Total
très importante	82,0	90,9	91,0	88,0
importante	17,9	9,0	8,5	11,8
peu importante	0,1	0,1	0,4	0,2
pas du tout importante	0,00	0,0	0,1	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: ESPS -II 2010-2011, ANSD, Dakar, Sénégal.

Chapitre 10 : DIMENSION SOCIOCULTURELLE DU CHEF DE MENAGE

Ndèye Binta DIEME & Macoumba DIOUF

Ce chapitre est appréhendé à travers trois thèmes principalement : la religiosité, la parité et la sécurité du milieu de vie.

Le monde est aujourd'hui de plus en plus secoué par des crises économiques, politiques et environnementales. A cet effet, il est important de voir la dimension socioculturelle des populations.

En ce qui concerne la parité, dans la plupart des pays, des efforts sont faits pour réduire les inégalités entre les hommes et les femmes dans tous les domaines, en particulier l'emploi. C'est ainsi par exemple qu'au Sénégal des mesures sont prises pour une plus grande représentativité des femmes au sein des institutions étatiques telles que l'assemblée nationale. La parité y est aujourd'hui intégrale.

L'enquête ESPS-II s'est donc attachée à recueillir les opinions des populations en ce qui concerne ces différents thèmes ainsi que leur impact dans leur vie quotidienne. Il sera ainsi abordé tour à tour la religion, la perception de la parité ainsi que l'insécurité.

10.1. Religiosité

En Afrique, en particulier au Sénégal, la religion occupe une place importante, et est souvent utilisée pour justifier certaines pratiques telles que le mariage précoce, l'excision.

10.1.1. Pratique religieuse et fréquence

La fréquence des offices religieux obligatoires diffère selon la religion. Dans la religion chrétienne, l'essentiel des offices se déroulant à l'église sous la direction d'une autorité religieuse. Est généralement considéré comme pratiquant un chrétien qui fréquente une fois par semaine ou au moins une fois par mois un lieu de culte. Les chrétiens qui n'assistent jamais aux offices à l'église ou qui y prennent part aux prières seulement lors des cérémonies et des grandes fêtes sont considérés comme des non pratiquants tandis que ceux s'y rendant de temps en temps ou quelques fois dans l'année sont des pratiquants occasionnels.

Cette subdivision peut être retenue pour les musulmans. Toutefois, il est à noter qu'en islam, les offices religieux sont obligatoires quotidiennement et ne nécessitent pas de se rendre à la mosquée pour les effectuer.

Cet écart en matière de pratique entre les deux religions s'observe sur les graphiques ci-dessous. En effet, la fréquence de la pratique des offices religieux est différente entre les religions. Chez les musulmans, quel que soit le sexe du chef de ménage, la pratique quotidienne de tous les offices est plus forte tandis que chez les chrétiens, l'essentiel des pratiquants effectuent les offices au moins une fois par semaine.

Tableau 9.2: Structure des dépenses selon le milieu et les principaux postes de dépenses (montants en millions de FCFA)

Type de dépenses	Milieu de résidence							
	Dakar urbain		Autres villes		Rural		Ensemble	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Alimentation et boissons non alcoolisées	650 814	38,9	424 058	51,9	911 530	68,0	1 978 548	51,8
Boissons alcoolisées et tabac	6 652	0,4	3 932	0,5	5 281	0,4	15880	0,4
Habillement et chaussures	106 600	6,4	36 440	4,5	45 840	3,4	188600	4,9
Logement y compris les loyers fictifs, eau, électricité, gaz et autres, combustibles	498 938	29,8	190 866	23,4	181 875	13,6	872602	22,8
Meubles, articles de ménage et entretien courant	75 799	4,5	39 008	4,8	61 948	4,6	176808	4,6
Santé	54 871	3,3	24 704	3,0	48 768	3,6	128319	3,4
Transports	106 020	6,3	31 982	3,9	24 670	1,8	162700	4,3
Communications	8 620	0,5	4 446	0,5	5 688	0,4	18754	0,5
Loisirs et culture (y compris les livres et fournitures)	13 790	0,8	7 880	1,0	6 475	0,5	28120	0,7
Enseignement	64 339	3,8	17 056	2,1	8 518	0,6	90000	2,4
Hôtels et restaurants	37 900	2,3	4 990	0,6	4 350	0,3	47200	1,2
Biens et services divers (Hors communication)	48 078	2,9	30 994	3,8	36 044	2,7	115114	3,0
Total	1 672 420	100,0	816 356	100,0	1 340 987	100,0	3822645	100,0

Source: ESPS -II, ANSD, Dakar, Sénégal

9.3. Quintiles de dépenses de consommation : une mesure d'inégalité

Ces estimations montrent qu'au niveau national, les 20% les plus riches ont effectué 37,4% des dépenses totales de consommation en 2011 tandis que les 20% les plus pauvres n'ont disposé que de 6,6% des dépenses. En moyenne, un individu du quintile le plus riche a dépensé 367 542 FCFA au cours de cette année alors que dans la même période, celui du quintile le plus pauvre n'a pu dépenser que 157 756 FCFA, soit un ratio de près d'un tiers au détriment des plus pauvres.

Cette forme d'inégalité est variable selon le milieu de résidence, avec des contrastes entre la capitale et le reste du pays. A Dakar, les 20% les plus riches effectuent 36,4% de la dépense de consommation totale des ménages tandis que les 20% les plus pauvres se répartissent 6,3% seulement, soit un ratio des dépenses de consommation par tête de un sur six. En outre, les différences très légères observées entre les autres villes et le milieu rural, sont une preuve de la présence de fortes inégalités là où habituellement elles sont supposées moins marquées. En effet, en milieu rural où les couches sociales sont en général les plus homogènes, c'est-à-dire les moins différenciées sous certains rapports socio-économique (faible écarts entre catégories

Chapitre 9: DEPENSES

Mahmouh DIOUF

9.1. Dépense globale annuelle totale

Au cours des douze mois précédant l'enquête, les ménages sénégalais ont dépensé 3880 milliards de francs CFA au total, dont 43,0% par les dakarois, 21,7% par les citadins des autres villes et 35,3% par les ruraux (tableau 9.1). Cela correspond à une dépense annuelle moyenne de 2 586 818 francs CFA par ménage et de 284 615 francs CFA par personne. Globalement, la population urbaine dispose de 64,7% de la dépense totale annuelle contre 35,3% par la population rurale. Cette répartition cache une disparité énorme entre Dakar (qui couvre 23,6% de la population totale en 2011) et le reste du pays (73,4% de la population en 2011), d'une part, et entre les citadins qui représentent 46% de la population contre 56% de ruraux, d'autre part.

La dépense quotidienne par personne ou dépense moyenne par tête et par jour, est, d'une certaine manière, indicative du niveau de vie, en particulier si on veut comparer des catégories socioéconomiques comme les ménages qui sont différents à plusieurs égards. Sans avoir l'exactitude de l'équivalent adulte qui permet de tenir compte des caractéristiques des membres (sexe, âge, par exemple) pour déterminer les besoins individuels de consommation, cet indicateur a le mérite de corriger la différence de taille entre les ménages, pour les rendre plus comparables. La dépense quotidienne est estimée en moyenne, pour un sénégalais à 780 FCFA par jour et par individus. Cette dépense journalière par tête cache de fortes inégalités entre les citadins eux-mêmes d'une part, et entre les citadins et les ruraux d'autre part.

En effet, le dakarois moyen dépense 1 442 FCFA par jour contre 841 FCFA seulement pour le citadin d'une autre ville. A l'opposé, le villageois moyen se contente de 486 FCFA pour ses besoins quotidiens. Ces différences sont révélatrices de la différence de pouvoir d'achat entre les dakarois et les autres sénégalais : les dakarois dépensent presque deux fois plus (1,7 fois de plus) que les autres citadins et trois fois plus (3 fois de plus) que les villageois. L'écart entre les populations des autres villes et la campagne n'en est pas moins significatif, même si les proportions sont moindres : un citadin résidant hors de Dakar dépense quasiment deux fois plus qu'un villageois.

Tableau 9. 1: Répartition de la dépense annuelle selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Dépense annuelle totale (FCFA)	Dépense annuelle moyenne par ménage (FCFA)	Dépense annuelle moyenne par tête (FCFA)
Dakar urbain	1 670 000 000 000	3 856 584	526 365
Autres villes	842 000 000 000	2 713 986	307 032
Rural	1 370 000 000 000	1 810 455	177 565
Ensemble	3 880 000 000 000	2 586 818	284 615

Source: ESPS -II 2010-2011, ANSD, Sénégal

9.2. Structure des dépenses des ménages

Globalement, les ménages sénégalais consacrent plus de la moitié de leurs dépenses à la nourriture : à lui seul, le poste «Alimentation et boissons non alcoolisées» couvre près de 52% du budget des ménages (tableau 9.2). Cette structure de dépense très dépendante de

hommes. Cette inégalité reste observable quel que soit le milieu de résidence. Le milieu urbain de Dakar reste la zone la moins inégalitaire avec un écart de 36,5 points de pourcentage entre individus de sexe masculin et ceux du sexe opposé. La zone où l'on note le plus d'inégalité est celle constituée par les centres urbains des régions autres que celle de Dakar. Dans cette zone le montant des revenus hors emploi et hors transfert détenus par les hommes fait plus du triple de celui des femmes (37,6 milliards contre 11,4 milliards de francs CFA).

Tableau 8.27: Répartition du montant du revenu hors emploi et hors transfert selon le sexe et le milieu de résidence (en milliards)

	Dakar urbain	Autres centres urbains	Milieu rural	Total	%
Masculin	110,4	37,6	19,0	167,0	70,7
Féminin	51,3	11,4	6,6	69,3	29,3
Total	161,7	49,0	25,6	236,3	100,0

Source: ESPS –II 2010-2011, ANSD, Sénégal

La distribution du revenu hors emploi et hors transfert est inégalement répartie selon la catégorie socio professionnelle des personnes. Dans la population globale, le montant total du revenu hors emploi et hors transfert des cadres supérieurs, ingénieurs et assimilés s'élève à 19 milliards, soit 8,0% du montant total. Suivant cette distribution du revenu global hors emploi et hors transfert, les personnes qui travaillent pour leur propre compte occupent le premier rang avec 10,4% du montant total, soit 24,54 milliards.

A Dakar, le revenu tiré par les cadres supérieurs, ingénieurs et assimilés hors de leur emploi et des transferts qu'ils reçoivent est estimé à 16,6 milliards de francs CFA, soit 10,3%. Dans ce même milieu de résidence, ce sont les employés/ouvriers qualifiés qui ont la plus grande part de la distribution de ce revenu hors emploi et hors transfert si on ne tient pas compte des individus qui n'ont pas déclaré leur statut socio professionnel. Dans les autres centres urbains et en milieu rural, ce sont les personnes qui travaillent pour leur propre compte qui ont la plus grande part de ce revenu.

Tableau 8.28 : Répartition du montant du revenu hors emploi et hors transfert selon la catégorie socio professionnelle et le milieu de résidence (en milliards)

Catégorie socio professionnelle	Dakar urbain	Autres centres urbains	Milieu rural	Total	%
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	16,6	1,8	0,6	19,0	8,0
cadre moyen, agent de maîtrise	7,2	2,0	0,4	9,5	4,0
Employé/ouvrier qualifié	17,5	3,7	0,3	21,4	9,1
Employé/ouvrier semi qualifié	5,1	1,0	0,5	6,6	2,8
Mancœuvre	0,1	0,3	0,3	0,7	0,3
Employeur	0,1	0,5	0,1	0,7	0,3
Compte propre (indépendant)	10,4	7,7	6,4	24,5	10,4
Aide-familial	0,4	0,2	0,9	1,5	0,6
Apprenti rémunéré ou non	0,4	0,0	0,2	0,7	0,3
inclassable	3,6	1,6	2,6	7,8	3,3
Non déclaré	100,4	30,2	13,4	144,0	60,9
Total	161,7	49,0	25,6	236,3	100,0

Source: ESPS –II 2010-2011, ANSD, Sénégal

Le montant des transferts versé emprunte généralement le circuit domestique. Ainsi, ces transferts domestiques (ou internes) sont plus importants que les transferts versés au niveau international. Les réseaux sociaux se sont appuyés sur le développement des nouvelles technologies (téléphones, sms, internet...) qui ont facilité l'accessibilité à l'information au niveau des zones les plus reculées du pays, pour transférer de l'argent par l'entremise des circuits informels.

C'est ainsi que 73 milliards ou 31,5% des transferts versés sont alloués aux citoyens de la capitale, 27,4% soit 63,7 milliards sont attribués aux autres centres urbains. Le milieu rural engrange 82,3 milliards soit 35,5%. Les transferts du Sénégal au niveau international restent très faibles.

Tableau 8.24 : Répartition du montant total des transferts versés selon le milieu de résidence et le lieu de résidence du bénéficiaire principal (en milliards)

	Dakar	Autres villes	Rural	Afrique	France	Autres pays Européens	USA	Autre	Total
Dakar urbain	62,6	21,3	25,5	5,6	0,1	0,6	0,1	0,2	116,0
Autres centres urbains	6,8	34,7	7,8	1,6	0,2	0,2	0,1	3,2	54,5
Milieu rural	3,6	7,7	49,0	0,7	0,0	0,1	0,0	0,6	61,6
Total	73,0	63,7	82,3	7,8	0,3	0,9	0,2	3,9	232,1
%	31,5	27,4	35,5	3,4	0,1	0,4	0,1	1,7	100,0

Source: ESPS –II 2010-2011, ANSD, Sénégal

Les membres des ménages ont une préférence pour les versements en espèces. La principale voie de transmission demeure le secteur informel. Ainsi, le "main-à-main", les voyageurs/convoyeurs sont fortement utilisés pour effectuer des transferts. Ces canaux de transmission bien que plus compétitifs en termes de coûts et plus ou moins plus conciliants présentent des risques.

8.3. Revenu hors emploi et hors transfert

Le gain de revenu provenant d'autres sources que le travail et les transferts est un fait qui n'est pas fréquent au Sénégal. En 2011 la population percevant ce type de revenu est évaluée à 793 089 personnes, soit 5,9% de l'effectif total du pays. Cette population est répartie de manière inégale entre les différentes strates. Cette proportion est plus élevée dans les villes (8,7% à Dakar urbain et 6,0% dans les autres villes) que dans le monde rural (4,6%).

8.3.1 Répartition de la population selon la source du revenu hors emploi et hors transfert

Les revenus hors emploi et hors transferts peuvent être classés en deux catégories, selon leur nature monétaire ou non. Le tableau 8.25 montre une répartition très disproportionnée entre les activités génératrices de revenu hors emploi et hors transfert.

Les pensions de retraite constituent la principale source de revenu hors emploi et hors transfert. En effet, 30,1% des personnes disposant d'un revenu hors emploi et hors transfert tirent leurs ressources des pensions de retraite. Toutefois, dans cette population, il y a une présence non négligeable de ceux qui tirent leur revenu de la location de biens matériels. Ces derniers sont estimés à 20,1% repartis en loueurs de biens immobiliers (16,6%) et en loueurs de véhicules et d'équipements (3,5%). Les personnes tirant leurs profits de leur situation d'invalidité et celles bénéficiaires de titres de placement (actions / obligations) constituent les deux groupes les plus faibles de cette population. Elles représentent respectivement 0,8% et 0,6%. Les individus tirant des revenus d'intérêts de compte d'épargne représentent 11,2% de

Tableau 8. 18 : Répartition du montant total des transferts versés selon le milieu de résidence et la fréquence du transfert (en milliards)

	Occasionnel		Régulier		Non déclaré		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Dakar urbain	54,1	46,6	61,9	53,4	0,03	0,0	116	100
Autres centres urbains	27,2	49,9	27,3	50,1	0	0,0	54,5	100
Milieu rural	49,7	80,7	11,9	19,3	0	0,0	61,6	100
Total	131	56,4	101,1	43,6	0	0,0	232,1	100

Source: ESPS –II 2010-2011, ANSD, Sénégal

Les membres des ménages citent des raisons variées quant à l'envoi de l'argent. Près de la moitié d'entre eux le font pour la satisfaction de la consommation courante (49,1%), le quart pour les œuvres de charité (25,0%) et 15,5% pour les cérémonies familiales. Une infime minorité le prédestine à l'éducation (0,8%) et à la santé (0,7%).

Tableau 8.19 : Répartition des expéditeurs selon la nature de l'utilisation principale du transfert

	Frais d'éducation	Frais de santé	Obsèques, Funérailles	Fêtes (mariage,...)	consommation courante	Investissement, affaires	Œuvres de charité	Autres	Total
Dakar urbain	0,8	0,6	0,5	8,9	56,1	1,7	25,9	5,5	100,0
Autres centres urbains	1,2	0,7	0,6	14,5	38,8	3,1	36,6	4,6	100,0
Milieu rural	0,7	0,8	1,2	19,4	49,1	1,0	20,2	7,7	100,0
Total	0,8	0,7	0,9	15,5	49,1	1,6	25,0	6,5	100,0

Source: ESPS –II 2010-2011, ANSD, Sénégal

La consommation courante et les œuvres de charité captent la plupart des sommes versées, avec respectivement 156,6 milliards soit 67,5% et 32,8 milliards soit 14,1%. Les montants alloués aux rubriques éducation et santé demeurent faibles avec 4,48 milliards, soit 1,9% et 1,49 milliards (soit 0,6%). Dans Dakar urbain, plus des deux tiers des montants transférés sont alloués à la consommation courante (75,4%), contre 61,8% dans les autres villes et 57,5% dans le milieu rural.

Tableau 8.20: Répartition du montant total des transferts versés selon la nature de l'utilisation principale de l'envoi (en milliards)

	Frais d'éducation	Frais de santé	Obsèques, Funérailles	Fêtes (mariage,...)	consommation courante	Investissement, affaires	Œuvres de charité	Autres	Non déclaré	Total
Dakar urbain	1,8	0,4	0,4	6,2	87,5	1,3	13,7	4,8	0,0	116,0
Autres centres urbains	2,0	0,5	0,2	4,6	33,7	2,3	9,8	1,4	0,0	54,5
Milieu rural	0,7	0,7	0,6	10,4	35,4	0,8	9,3	3,8	0,0	61,6
Total	4,5	1,5	1,2	21,1	156,6	4,4	32,8	9,9	0,1	232,1
%	1,9	0,6	0,5	9,1	67,5	1,9	14,1	4,3	0,0	100

Source: ESPS –II 2010-2011, ANSD, Sénégal

8.2. Transferts versés

8.2.1. Montant et structures des transferts versés

La plupart des membres des ménages font des transferts en espèces et en nature (42,9%). Un peu plus du tiers (34,0%) les versent uniquement en espèces et 23,1% uniquement en nature. Selon le milieu de résidence, les résidents de Dakar urbain sont plus nombreux à verser des transferts uniquement en espèces. Près de la moitié d'entre eux (49,8%) utilisent ce type de transfert comparativement à 38,8% dans les autres centres urbains et 23,6% dans le monde rural.

Tableau 8.13 : Répartition des expéditeurs selon le milieu de résidence et le type de transfert

	Nature	Espèces	Les deux	Total
Dakar urbain	16,4	49,8	33,8	100
Autres centres urbains	17,4	38,8	43,7	100
Milieu rural	28,8	23,6	47,6	100
Ensemble	23,1	34,0	42,9	100

Source: ESPS –II 2010-2011, ANSD, Sénégal

Le montant total des transferts versés par les membres des ménages s'élève à 232,1 milliards. Les membres des ménages ont une préférence pour les versements en espèces. En effet, 116,3 milliards soit 50,1% sont versés en espèce contre 18,5 milliards soit seulement 8,0% en nature. Par contre, le versement combiné (espèces et nature) représente 97,2 milliards, soit 41,9%.

Selon le milieu de résidence, la part des montants transférés en espèces est beaucoup élevée en milieu urbain (61,9% à Dakar urbain et 50,5% dans les autres villes) que dans le monde rural (27,6%). Par contre, dans le milieu rural, 14,4% des transferts sont versés en nature alors que ce type de transfert ne représente qu'une part négligeable à Dakar urbain et dans les autres centres urbains (respectivement 5,9% et 5,1%).

Tableau 8. 14 : Répartition du montant total des transferts versés selon le milieu de résidence et le type de transfert (en milliards)

	Nature		Espèces		Les deux		Non déclaré		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Dakar urbain	6,9	5,9	71,8	61,9	37,3	32,2	0,0	0,0	116,0	100
Autres centres urbains	2,8	5,1	27,5	50,5	24,2	44,4	0,0	0,0	54,5	100
Milieu rural	8,9	14,4	17,0	27,6	35,7	58,0	0,0	0,0	61,6	100
Ensemble	18,5	8,0	116,3	50,1	97,2	41,9	0,1	0,0	232,1	100

Source: ESPS –II 2010-2011, ANSD, Sénégal

L'étude des moyens de transfert montre que le système informel demeure la principale voie empruntée par les expéditeurs. En effet, 88,7% des expéditeurs utilisent le système "main-à-main" de même que 7,5% des voyageurs/convoyeurs. Très peu d'expéditeurs utilisent le système financier classique pour leur transfert (2,5% pour les institutions de transfert d'argent, 0,1% pour les banques et 0,4% pour les structures financières décentralisées).

Quel que soit le milieu de résidence considéré, plus de 4 expéditeurs sur 5 utilisent le système "main-à-main". Cette proportion est plus élevée dans le monde rural où elle atteint 94,3%.

8.1.6. Principaux bénéficiaires

La majeure partie des bénéficiaires est représentée par la belle famille du migrant (beau père ou belle mère). Ces derniers représentent 36,2% des bénéficiaires. Viennent ensuite les fils/fille des migrants (18,2%), les parents des expéditeurs (12,5%) et les conjoints (11,8%). Les entreprises privées représentent 9,0% des bénéficiaires.

Tableau 8.9 : Répartition des bénéficiaires selon le lieu de résidence et le lien avec l'expéditeur

	Père, mère	Conjoint(e)	Fils, fille	Frère, sœur	Beau père, belle mère	Autre parent	Personne sans lien	ONG/Association	Eglise/Mosquée	Etat/Collectivités locales	Entreprise privée	Total
Dakar urbain	13,2	10,9	21,1	0,5	31,0	14,8	0,2	0,0	0,6	0,3	7,3	100,0
Autres centres urbains	13,9	12,1	18,4	0,3	30,0	13,8	0,5	0,1	0,2	0,2	10,5	100,0
Milieu rural	11,7	12,0	16,9	0,5	40,6	8,8	0,2	0,1	0,1	0,0	9,2	100,0
Ensemble	12,5	11,8	18,2	0,4	36,2	11,2	0,3	0,1	0,2	0,1	9,0	100,0

Source: ESPS –II 2010-2011, ANSD, Sénégal

Si la répartition des bénéficiaires selon le lien de parenté attribue une prédominance à la belle famille, les conjoints(es) perçoivent près du quart des sommes reçues, soit 141,6 milliards (24,08%). Les enfants des migrants ont encaissé 97,8 milliards (16,63%) des montants reçus. La belle famille quant à elle perçoit 90,1 milliards (15,32%). Le père/mère et les autres parents perçoivent respectivement 51,5 milliards (8,76%) et 49,7 milliards (8,45%).

Tableau 8.10 : Répartition du montant total des transferts reçus selon le lieu de résidence et le lien de parenté avec l'expéditeur (en milliards)

	Père, mère	Conjoint(e)	Fils, fille	Frère, sœur	Beau père, belle mère	Autre parent	Personne sans lien	ONG/Association	Eglise/Mosquée	Etat/Collectivités locales	Entreprise privée	Non déclaré	Total
Dakar urbain	33,7	68,0	52,8	0,5	38,0	20,4	0,4	0,0	2,5	0,3	59,2	6,2	282
Autres centres urbains	10,0	36,9	22,5	0,3	19,1	15,3	0,6	0,0	0,4	2,3	39,8	3,8	151
Milieu rural	7,8	36,7	22,5	0,6	33,0	14,0	0,3	0,0	0,5	0,9	34,4	4,3	155
Total	51,5	141,6	97,8	1,4	90,1	49,7	1,2	0,1	3,4	3,6	133,4	14,2	588
%	8,8	24,1	16,6	0,2	15,3	8,5	0,2	0,0	0,6	0,6	22,7	2,4	100

Source: ESPS –II 2010-2011, ANSD, Sénégal

8.1.7. Lieu de résidence des expéditeurs

Les bénéficiaires des transferts reçoivent de l'argent de leurs compatriotes installés au Sénégal et un peu partout dans le monde. L'étude a permis de connaître les lieux de résidence des expéditeurs de fonds. Ainsi, les bénéficiaires reçoivent des transferts provenant en grande partie des migrants internes. En effet, 30,1% en reçoivent de Dakar urbain, 25,6% du monde rural et 24,2% des autres villes. Les personnes qui reçoivent des fonds d'expéditeurs résidant en Europe, hormis la France, représentent 10,0% des expéditeurs. Ceux qui obtiennent des transferts provenant de l'ancienne colonie ne représentent que 3,4%.

Tableau 8.4: Répartition du montant total des transferts reçus selon le milieu de résidence et la principale voie de transfert (en milliards)

	Institutions de transfert d'argent	Banques	Structures financières décentralisées	Autres institutions financières	Main à main	Voyageur/vacancier	Commerçant/homme d'affaire	Autres moyens informels	Non déclaré	Total
Dakar urbain	170,0	2,1	0,6	1,7	90,5	9,2	0,9	1,0	6,1	282
Autres centres urbains	60,4	9,3	5,9	2,6	56,6	10,8	1,0	0,5	3,5	151
Milieu rural	41,2	3,0	4,1	2,0	57,7	26,8	7,1	0,9	12,4	155
Total	271,6	14,5	10,6	6,2	204,8	46,8	9,0	2,4	22,0	588
%	46,2	2,5	1,8	1,1	34,8	8,0	1,5	0,4	3,7	100

Source: ESPS –II 2010-2011, ANSD, Sénégal

8.1.4. Fréquence des transferts reçus

Les résultats montrent que la grande majorité des bénéficiaires reçoivent de façon occasionnelle leur transfert (79,5%). Seulement, un peu plus d'un bénéficiaire sur cinq reçoit régulièrement son transfert (20,5%). Quel que soit le milieu de résidence, les bénéficiaires des envois occasionnels sont plus nombreux et représentent plus de six individus sur dix (66,5% à Dakar Urbain, 72,1% pour les autres centres urbains et 87,1% pour le milieu rural).

Tableau 8.5: Répartition des bénéficiaires selon le milieu de résidence et la fréquence du transfert

	Occasionnel	Régulier	Total
Dakar urbain	66,5	33,5	100
Autres centres urbains	72,1	27,9	100
Milieu rural	87,1	12,9	100
Ensemble	79,5	20,5	100

Source: ESPS –II 2010-2011, ANSD, Sénégal

Malgré un nombre très élevé de bénéficiaires occasionnels, les sommes perçues de façon régulière sont plus importantes. En effet, les bénéficiaires d'envois occasionnels ne perçoivent que 221,7 milliards (37,7%) contre 366,1 milliards (62,3%) perçus au titre d'envoi régulier. La part des sommes perçues de manière régulière est plus élevée dans les centres urbains (72,3% à Dakar urbain et 63,9% dans les autres villes) qu'en milieu rural (42,5%).

Tableau 8.6 : Répartition du montant total des transferts reçus selon le milieu de résidence et la fréquence du transfert (en milliards)

	Occasionnel		Régulier		Non déclaré		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Dakar urbain	78,2	27,7	204,0	72,3	0,04	0,0	282,3	100
Autres centres urbains	54,3	36,1	96,2	63,9	0,03	0,0	150,6	100
Milieu rural	89,2	57,5	65,9	42,5	0,04	0,0	155,2	100
Total	221,7	37,7	366,1	62,3	0,12	0,0	588,0	100

Source: ESPS –II 2010-2011, ANSD, Sénégal

8.1.5. Utilisation des transferts reçus

Quel que soit le mode, la fréquence ou le type de transfert, il est judicieux de canaliser la réflexion vers la destination finale des sommes perçues. Aussi, l'utilisation principale faite de ces transferts peut permettre d'appréhender les priorités sociales des bénéficiaires.

Tableau 8. 1 : Répartition des bénéficiaires selon le type de transfert

Lieu de résidence	Nature	Espèces	Les deux	Total
Dakar urbain	12,1	64,2	23,8	100
Autres centres urbains	12,3	50,6	37,0	100
Milieu rural	25,6	37,2	37,2	100
Ensemble	20,0	45,8	34,1	100

Source: ESPS -II, ANSD, Dakar, Sénégal

8.1.2. Montant des transferts reçus

La migration interne et internationale a cru de façon exponentielle entraînant une forte augmentation des transferts vers les ménages. La migration des sénégalais vers l'étranger s'est effectuée à un rythme annuel moyen de 10 000 personnes entre 1995 et 2000⁶ et aux alentours de 2000, le nombre de Sénégalais résidant à l'étranger atteignait 479 515. Selon le Ministère des Sénégalais de l'Extérieur il y avait 648 600 Sénégalais vivant à l'étranger en 2004, soit 12% de la population résidente totale⁷.

Le rapport de la situation économique et financière en 2008 et perspectives en 2009 de la Direction de la prévision et des études économiques (DPEE) estime que les transferts d'argent des émigrés vers leur pays d'origine ont connu une forte augmentation en raison de l'accroissement des migrants dans les pays d'accueil. Durant ces trois dernières années, les envois des émigrés sont passés de 442 à 530,4 milliards entre 2006 – 2007 et à 552,9 milliards en 2008 avec une prévision d'augmentation de 33,3 milliards en 2009 relativement à 2008. Le même document établit une progression lente des transferts en 2012 avec un accroissement de +2,5% contrairement aux années précédentes (15,8% en 2010 et 29 +28,3% sur la période 2006-2008).

Les résultats de l'ESPS II établissent le montant des transferts reçus à 588 milliards FCFA. Ce montant est inégalement réparti. En effet, le montant des transferts en espèce s'élève à 400,1 milliards soit 68,0% du total. La part du montant des transferts perçus en nature atteint juste 3,7% et 28,1% du total ont été reçus en nature et en espèces.

Une analyse comparative des sommes perçues montre une disparité selon le milieu de résidence. Ainsi, les sommes perçues en espèce sont plus importantes en zones urbaines (78,4% à Dakar contre 63,9% dans les autres centres urbains) comparativement au milieu rural (53,3%).

Tableau 8. 2 : Répartition du montant total des transferts reçus selon le milieu de résidence et le type de transfert (en milliards)

Lieu de résidence	Nature		Espèces		Les deux		Non déclaré		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Dakar urbain	6,1	2,2	221,0	78,4	54,8	19,4	0,1	0,1	282	100
Autres centres urbains	3,5	2,3	96,5	63,9	50,6	33,5	0,45	0,3	151	100
Milieu rural	12,4	8,0	82,6	53,3	60,0	38,7	0,0	0,0	155	100
Ensemble	21,9	3,7	400,1	68,0	165,4	28,1	0,6	0,1	588	100

⁶ UN : 2002 cité par Cerstin SANDER & Issa BARRO, 2004 « Étude sur le transfert d'argent des émigrés au Sénégal et les services de transfert en microfinance », Social Finance Programme, Document de Travail, No. 40

⁷ Consortium pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales –profil migratoire

Cette enquête, bien qu'elle s'est intéressée à la migration n'avait pas pour vocation de la saisir sous toutes ses dimensions. Ce faisant, l'ESPS-II ne permet pas une parfaite prise en compte des conséquences de la migration interne dans le développement du Sénégal ainsi que les facteurs explicatifs des mouvements migratoires. Néanmoins, ces données ont permis d'appréhender l'intensité migratoire entre milieux et entre régions. On constate que le milieu urbain est plus attractif que le milieu rural. Par contre quant aux départs, on note un presque équilibre entre le milieu urbain et le monde rural. Par ailleurs, quel que soit le type de déplacement considéré, le milieu urbain de Dakar domine les autres villes du Sénégal. Pour ce qui est des flux migratoires internes entre régions, les échanges tournent autour des régions de Dakar, Thiès, Louga et Diourbel.

Document de travail

Tableau 7.3 : Intensité des échanges migratoires par région actuelle selon la région de provenance

Région actuelle	Région de provenance															Total
	Dakar	Ziguin- chor	Diourbel	Saint- Louis	Tamba- counda	Kaolack	Thiès	Louga	Fatick	Kolda	Matam	Kaffri- ne	Kédou- gou	Sédhiou		
Dakar	0	63 371	61 988	40 779	13 358	57 067	97 425	42 299	25 028	11 509	41 826	9 322	1 760	7 904	473 636	
Ziguinchor	37 482	0	2 849	2 839	3 514	7 247	5 163	1 098	2 473	5 121	1 359	267	58	9 767	79 237	
Diourbel	34 945	3 756	0	4 158	4 321	23 854	29 511	45 473	7 019	844	2 687	2 926	451	155	160 100	
Saint-Louis	18 637	1 192	2 455	0	214	3 976	6 460	6 824	1 003	446	3 647	204	0	115	45 173	
Tamba- counda	5 965	1 847	3 374	1 991	0	3 961	2 351	1 543	726	2 216	5 384	4 242	6 180	352	40 132	
Kaolack	13 400	2 833	12 363	1 916	3 437	0	3 717	4 722	10 623	518	752	7 838	6	556	62 681	
Thiès	55 815	8 931	19 141	16 516	4 186	16 918	0	14 702	19 676	2 103	2 844	1 175	80	1 661	163 748	
Louga	14 317	545	28 757	6 099	144	4 307	7 604	0	1 696	544	2 444	679	140	0	67 276	
Fatick	16 473	2 370	10 065	1 339	748	15 512	7 315	1 766	0	396	469	1 451	148	510	58 562	
Kolda	6 140	4 966	1 525	1 050	5 867	5 196	1 922	324	338	0	1 554	3 083	518	2 206	34 689	
Matam	14 613	1 426	3 270	2 329	3 648	1 426	1 663	536	132	181	0	149	47	0	29 420	
Kaffrine	5 725	631	8 233	310	2 096	9 563	2 883	3 502	2 527	950	1 636	0	188	85	38 329	
Kédougou	962	273	147	186	1 312	189	143	81	20	311	147	103	0	62	3 936	
Sédhiou	7 923	10 705	543	474	612	3 502	1 303	322	12	9 908	287	114	160	0	35 865	
Total	232 397	102 846	154 710	79 986	43 457	152 718	167 460	123 192	71 273	35 047	65 036	31 553	9 736	23 373	1 292 784	

Source: ESPS – II 2010-2011, ANSD, Sénégal

Source: ESPS –II 2010-2011, ANSD, Sénégal

(émigrants), 45,9% des personnes qui changent de milieu de résidence proviennent du milieu rural, 34,1% des autres villes et 20,0% de Dakar urbain.

Le solde migratoire interne positif (tableau 7.1) pour le milieu urbain et négatif pour le milieu rural montre que l'exode rural demeure toujours un facteur déterminant dans l'urbanisation rapide au Sénégal, plus particulièrement à Dakar qui absorbe la totalité des immigrants en provenance du monde rural et des autres villes dont le solde migratoire est négatif.

Tableau 7.1 : Intensité des échanges migratoires entre milieux de résidence

Milieu de résidence	Emigrants		Immigrants		Solde migratoire
	Nombre	%	Nombre	%	
Milieu urbain	607 130	54,1	833 685	74,3	226 555
Dakar urbain	224 399	20,0	477 006	42,5	252 607
Autres villes	382 731	34,1	356 679	31,8	-26 052
Milieu rural	515 610	45,9	289 055	25,7	-226 555
Ensemble	1 122 740	100,0	1 122 740	100,0	0

Source: ESPS -II, ANSD, Dakar, Sénégal

7.2. Intensité des échanges migratoires entre régions

Les migrations entre régions se rapportent aux déplacements d'une région administrative à l'autre du pays. Parmi les 3 504 245 personnes qui ont changé de localité, seulement 1 292 779 se sont déplacées d'une région à l'autre, soit 36,9%. S'agissant des échanges migratoires entre régions (tableau 7.2), les régions de Dakar (36,6 %) et dans une moindre mesure Thiès (12,7 %) et Diourbel (12,4 %) reçoivent une part importante des immigrants. Ces mêmes régions enregistrent le plus de départs (Dakar 18,0 %, Thiès 13,0 % et Diourbel 12,0 %) vers d'autres régions. Ce qui montre une forte intensité des échanges migratoires dans ces régions.

Cependant, au regard des soldes migratoires, les régions de Dakar, Sédhiou, Kaffrine et Diourbel attirent plus qu'elles n'émettent de migrants pour plusieurs raisons. L'attrance pour la région de Dakar serait due à son statut de capitale économique et administrative. Concernant la région de Diourbel, il est permis de penser qu'elle doit sa dimension attractive à la cité religieuse de Touba. Pour les autres régions, les potentialités économiques liées aux cultures de rente que sont l'arachide et le coton pour la région de Sédhiou pourraient expliquer leur situation attractive.

chômage chez les femmes est de 19,0%, soit 10,7 points de pourcentage de plus que celui des jeunes hommes (8,3%).

Au regard du milieu de résidence, on note que le chômage des jeunes est plus important dans les zones urbaines (16,8% à Dakar urbain et 16,3% dans les autres centres urbains) qu'en milieu rural où il est de 10,5%.

Tableau 6. 1: Tableau récapitulatif des indicateurs de base sur l'emploi des jeunes de 15-24 ans

		Dakar urbain		Autres centres Urbains		Milieu rural		Total	
		Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Effectif	Effectifs jeunes	333646	350628	298268	321046	612774	733812	1244688	1405486
	Jeunes chômeurs	21344	15056	13272	14762	18907	53883	53523	83701
	Jeunes occupés	114644	65022	93522	50923	380132	240220	588299	356165
	jeunes Inactifs	196220	270113	191131	254519	210256	436655	597608	961287
Taux (%)	Taux d'activité	40,8	22,8	35,8	20,5	65,1	40,1	51,6	31,3
	Taux de chômage	15,7	18,8	12,4	22,5	4,7	18,3	8,3	19,0
	Taux d'occupation	34,4	18,5	31,4	15,9	62,0	32,7	47,3	25,3
	Taux de sous-emploi	19,5	26,4	29,3	34,9	21,2	34,2	22,2	32,9
	Ratio de dépendance	1,9	4,4	2,2	5,3	0,6	2,0	1,1	2,9
	Taux de pluriactivité	2,6	0,0	3,5	1,4	10,5	5,3	7,8	3,8

Source: ESPS -II, ANSD, Dakar, Sénégal

6.3.Enfants occupés

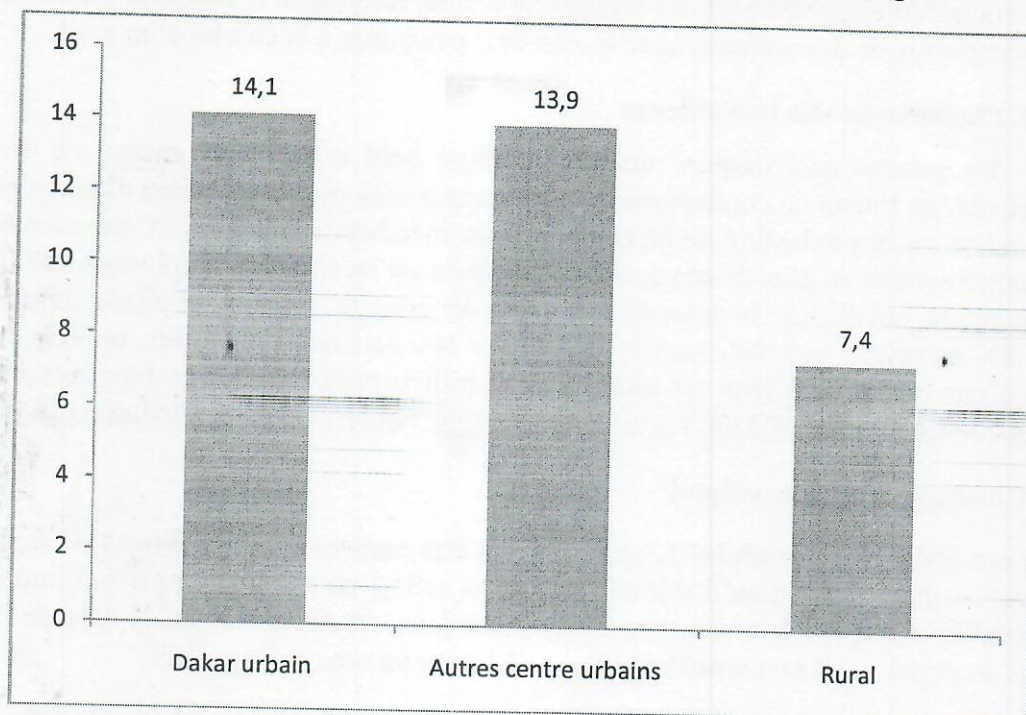
L'ESPS-II estime le nombre d'enfants âgés entre 6 et 14 ans à 3 219 861. Parmi eux, 373 332 travaillent, soit un taux d'occupation des enfants de 11,6%. La proportion d'enfants occupés est beaucoup plus élevée en milieu rural (17,7%) que dans Dakar urbain (1,6 %) et dans les autres centres urbains (1,9 %).

Tableau 6. 2: Tableau récapitulatif des indicateurs sur le marché du travail sur le travail des enfants de 6 à 14 ans

		Dakar urbain		Autres centres urbains		rural		Total	
		Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Effectif	Individus en âge de travailler	1167997	1253981	918214	1092358	2166772	2702774	4252982	5049114
	Actifs Chômeurs	88777	65300	52417	60015	53469	140756	194663	266071
	Actifs Occupés	569434	369022	407637	287326	1371193	1073014	2348264	1729362
	Inactifs	897468	1183732	819359	1114368	2110968	2793118	3827795	5091218
Taux (%)	Taux net d'activité	56,4	34,6	50,1	31,8	65,8	44,9	59,8	39,5
	Taux de chômage	13,5	15,0	11,4	17,3	3,8	11,6	7,7	13,3
	Taux d'occupation	48,8	29,4	44,4	26,3	63,3	39,7	55,2	34,3
	Taux de sous-emploi	25,3	31,6	35,7	45,7	27,5	36,5	28,4	37,0
	Ratio de dépendance	1,7	3,4	2,1	4,1	1,6	2,7	1,7	3,1
	Taux de pluriactivité	5,4	2,5	7,2	4,9	20,1	11,3	14,3	8,4

Source: ESPS -II, ANSD, Dakar, Sénégal

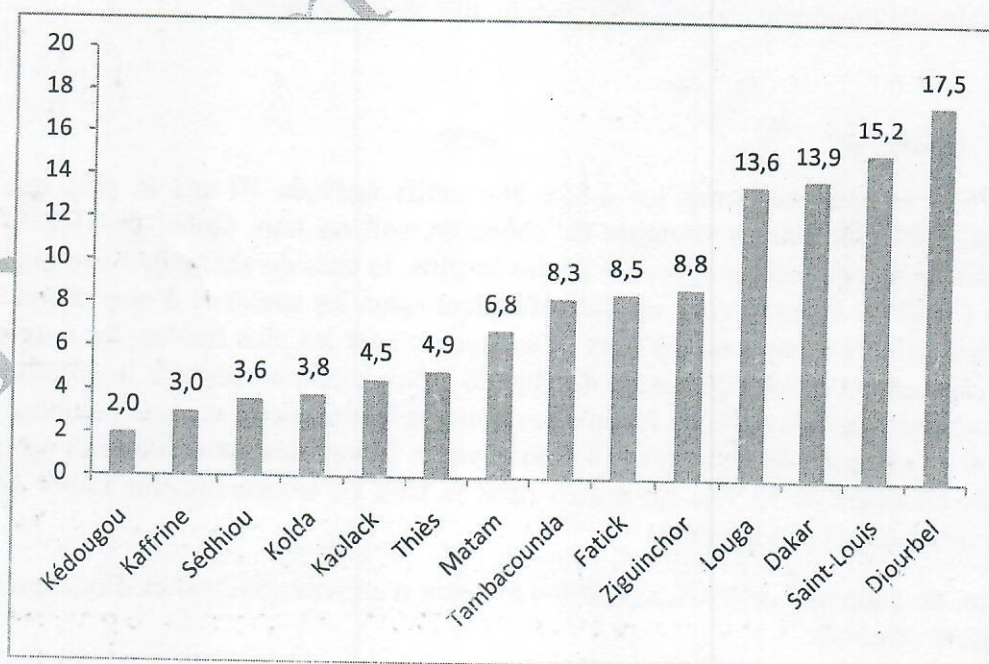
Graphique 6. 3 Taux de chômage selon le lieu de résidence au Sénégal



Source: ESPS –II 2010-2011, ANSD, Sénégal

Le graphique 6.4 suivant sur la répartition le taux de chômage par région permet de faire ressortir les disparités régionales. Les niveaux de chômage les plus élevés se situent entre 13 et 18% et concernent les régions de Louga (13,6%), Dakar (13,9%), Saint-Louis (15,2%) et, surtout, Diourbel (17,5%).

Graphique 6. 4: Taux de chômage par région

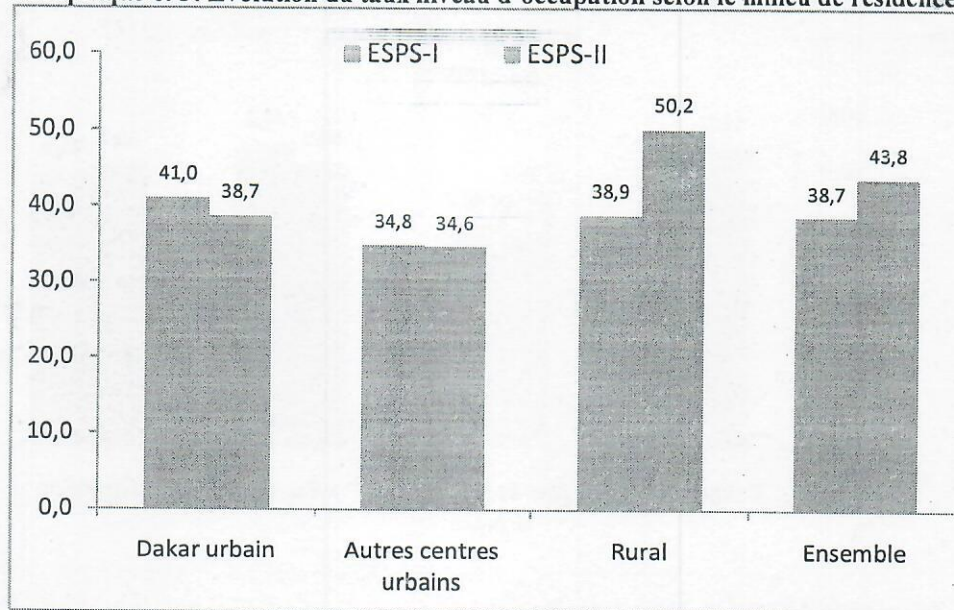


Source: ESPS –II 2010-2011, ANSD, Sénégal

Au regard du genre, on note que le niveau de participation des hommes au marché du travail est nettement supérieur à celui des femmes. En effet 55,2% des hommes potentiellement actifs sont occupés contre 34,3% pour les femmes.

En dépit de la baisse globale d'activité observée entre 2005 et 2011, le taux d'occupation a considérablement augmenté atteignant 5,1 points de pourcentage au niveau national. Cette hausse est en grande partie imputable à l'augmentation conséquente de 11,3 points de pourcentage du niveau de participation en zone rurale entre 2005 et 2011. Les zones urbaines ont pour leur part affiché une baisse du niveau de participation des actifs potentiels au marché du travail.

Graphique 6. 3: Évolution du taux niveau d'occupation selon le milieu de résidence



Source: ESPS -I et ESPS -II, ANSD, Dakar, Sénégal

6.1.3. Dépendance économique

Les inactifs (individus qui ne sont pas en âge de travailler et individus de plus de 10 ans en incapacité de travailler ou qui ne participent pas au marché du travail) et les actifs chômeurs constituent une entité de la population non engagée dans la production au sens comptable de biens et services et qui par conséquent sont à la charge (dépendants) des actifs occupés. Le ratio de dépendance effective⁵ qui est le rapport du nombre d'individus dépendant à la population active occupée est de 2,3 au niveau national. Ce qui veut dire qu'un actif occupé a à sa charge 2,3 personnes inoccupées ou inactives. Le nombre de personnes à la charge d'un actif occupé est plus important dans les zones urbaines (2,4 à Dakar et 2,9 au niveau des autres milieux urbains). Le fort taux de dépendance économique observé au niveau des autres milieux urbains pourrait s'expliquer par un niveau de chômage relativement élevé et un niveau de participation qui est le plus faible comparativement aux autres strates.

En milieu rural où l'on observe les plus faibles taux de chômage, le niveau de dépendance est assez faible et même inférieur de 0,2 point à celui du niveau national. Comme pour les strates, le niveau de dépendance varie d'une région à une autre. En effet les niveaux de dépendance les plus élevés sont observés à Ziguinchor, Tambacounda, Matam où un actif occupé a en

⁵ Il est à distinguer du ratio de dépendance classique calculé en faisant le rapport de la population âgée de moins de 15 ans et celle de 65 ans et plus avec la population âgée de 15-64 ans (population potentiellement active).